

Commune: LE GUA

Départ. : ISERE

Canton : PONT-DE-
CLAIX**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 MARS 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le 24 mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de LE GUA s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. FARLEY Simon, Maire.

Date de la convocation : le 10 mars 2025

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 19

Quorum : 10

Nombre de conseillers municipaux votants (présents ou représentés) : 17

Présents : (14)

M. FARLEY Simon, Maire, Mme GLÉNAT Anne, 1^{ère} adjointe, M. PICHON Cyrille, 2^{ème} adjoint, Mme ARDOIN Florence, 3^{ème} adjointe, M. CARTIER Stéphane, 4^{ème} adjoint, Mme FERRARA Sandrine, 5^{ème} adjointe, Mme BRULEY Audrey, Mme REVOL Estelle, M. GANDAIS Cédric, Mme DZAMOUZAKIS Michèle, M. NIGRA Daniel, M. DUSSERT-ROSSET Tristan, M. SOUCHON Rémy, M. LEQUIN-SOUCHON Laurent

Procurations pour l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour : (3)

Mme VEDELAGO Chrystelle a donné pouvoir à Mme FERRARA Sandrine.

M. REBIFFÉ Guillaume a donné pouvoir à M. GANDAIS Cédric.

Mme BENELLE Annie a donné pouvoir à M. SOUCHON Rémy.

Absents : (2)

Mme LELONG Isabelle, M. SCUDELER Aurélien.

Secrétaire de séance : Mme GLÉNAT Anne

**DÉLIBÉRATION N° 575-2025 – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 17 FÉVRIER 2025**

M. Le Maire propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal du Conseil Municipal précédent qui s'est tenu le 17 février 2025, joint en annexe de la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, par 17 voix pour, approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal réuni en séance le 17 février 2025.

*Certifie le caractère exécutoire de l'acte
compte tenu de son dépôt en Préfecture
et de sa publication le :*

Signature du secrétaire de séance

*Extrait certifié conforme
Le Gua, le 25 mars 2025
Simon FARLEY
Maire de LE GUA*

